Commune de TRAMOYES **Parking et stationnement CENTRE VILLAGE**

La zone bleue est une zone de stationnement réglementé par la durée et entièrement gratuite.

Elle permet une meilleure utilisation de l'espace public à proximité des commerces, de limiter et ainsi faciliter l'accès en limitant « les voitures ventouses » stationnées pour la journée.

Soucieuse de ne pas pénaliser les habitants *par le stationnement payant*, la municipalité a opté pour la zone bleue.

Aussi et dans l'intérêt de tous, pour vos stationnements de longue durée, nous vous demandons d'utiliser les places de parking disponibles hors zone bleue.

Merci de votre participation à la qualité de vie de notre commune

Le Maire, Xavier DELOCHE